

**IL N'Y A QUE X QUI: Remarques sur la syntaxe de "il y a"
marquant l'exclusivité**

par

M. Pierrard

Dans le cadre d'un intérêt croissant pour une "syntaxe d'expressivité", les recherches linguistiques récentes se sont fréquemment penchées sur les constructions connues sous le nom de *clivées*. Un des traits syntaxiques marquants de ces tours est le processus d'extraction "en fonction" du syntagme prépositionnel:

- (1) a) C'est que j'ai parlé à Pierre.
b) C'est à Pierre que j'ai parlé.

Le présentatif *il y a* produit un modèle apparemment analogue aux clivées, autant du point de vue du sens que de la syntaxe. Toutefois, le détachement au moyen de *il y a* ne s'applique qu'au sujet, exceptionnellement à l'objet (cf. M. Piot, 1975: p. 256 et M. Rothenberg, 1971: p. 107), mais jamais à un syntagme prépositionnel

- (2) a) Il y a que Jean a vu Marie.
b) Il y a Jean qui a vu Marie.
c) *Il y a en bateau que Jean voyage.

Pourtant, lorsque la restriction en *ne ... que* est introduite dans la phrase, l'extraction "en fonction" d'un S Prép "restreint" redevient pleinement grammaticale

- (3) a) Il y a que Jean ne parle qu'à moi.
b) Il n'y a qu'à moi que Jean parle.

Certes, tout comme avec *c'est*, il subsiste des exemples où le relatif conserve la marque de la fonction, mais ce type de construction est considéré comme périmé:

- (4) a) C'est mon père à qui tu parles.
b) Il n'y a qu'elle à qui j'aie confié mon secret.
(Donnay; cité par K. Sandfeld, *Les propositions subordonnées*, § 87, p. 137.)

Ces quelques considérations préliminaires nous amènent à mettre en évidence trois caractéristiques qui singularisent le tour considéré.

1. La fonction de la relative;
2. les rapports entre le modèle en *il y a* et les clivées;
3. le rôle de la construction restrictive en *ne ... que*.

Leur examen devra nous permettre de mieux situer le fonctionnement de ces énoncés et d'appréhender leur originalité.

1. Dans la partie de sa *Syntaxe du français contemporain* consacrée aux propositions subordonnées, K. Sandfeld classe le modèle *Il n'y a que X qui* à la fin du chapitre traitant des "relatives indépendantes" (p. 135-138), immédiatement après – et ce n'est sans doute pas l'effet du hasard – le point consacré aux tours *c'est ... qui / c'est ... que*. Sous l'étiquette de "proposition relative indépendante derrière la négation *ne ... que*", il regroupe des occurrences telles que les exemples (5) à (7):

- (5) Il n'y avait que le numéro qui fût un peu vexant.
(P. Mille; cité par K. Sandfeld, *Les propositions subordonnées*, § 85, p. 135.)
- (6) Il n'y a que chez les sauvages qu'il existe de véritables rois.
(P. Mille; cité *ibid.*, § 87, p. 137.)
- (7) Je ne connais que Fustel de Coulanges qui ait protesté contre un si dangereux entichement.
(*La revue hebdomadaire*; cité *ibid.*, § 85, p. 135.)

Ainsi dans l'énoncé (7) par exemple, l'auteur considère que le complément d'agent de *connais* est bien la relative *qui ait protesté* et que *Fustel de Coulanges* est un complément du syntagme nominal *qui ait protesté*. La phrase équivaldrait donc quant au sens et quant à sa structure fonctionnelle à *Je ne connais personne qui ait protesté, excepté Fustel de Coulanges* (*personne ... excepté = ne ... que*).

Cette analyse serait confirmée par des exemples où le substantif précédant la proposition relative est introduit par l'article indéfini. A ce moment, deux interprétations divergentes permettraient de distinguer nettement une relative déterminative d'une relative "sans antécédent":

- (8) Il n'y a vraiment qu'un homme qui puisse se rendre compte de ça.
(Rey; cité *ibid.*)
 - a) "Il n'y a *personne*, *excepté* un homme qui peut se rendre compte".
La relative est complément déterminatif du syntagme *un homme*, à son tour complément du COD *personne*. Cette possibilité est sémantiquement peu probable ici et totalement absurde dans les tours qui nous occupent.
 - b) "Il n'y a *personne* qui puisse se rendre compte, *excepté* un homme".
Dans ce cas-ci, la relative déterminative dépend directement du COD *personne*. Cette analyse correspond alors au tour que nous étudions ici.

Car, en postulant l'effacement de l'antécédent, la relative remplirait dès lors elle-même la fonction de COD.

Si la solution proposée par K. Sandfeld paraît séduisante, on ne peut guère l'adopter dans la mesure où deux arguments d'ordre syntaxique s'y opposent. Tout d'abord, le verbe de la relative s'accorde en genre et en nombre avec le syntagme sujet détaché, alors que le *qui* sans antécédent impose nécessairement la troisième personne du singulier au verbe de la subordonnée.

- (9) a) Il n'y a que vous qui puissiez nous sauver.
(Vautel et Fouchardière; cité ibid.)
b) Il n'y a que les braves gens qui y laissent la peau.
(Zola; cité ibid.)
(10) a) J'aime qui m'aime.

D'autre part, si l'introducteur d'une relative sans antécédent peut être déterminé au moyen de *celui* ou de *ce* (10 b), cela s'avère totalement impossible dans le cas de l'exemple (9)

- (9) c) *Il n'y a que vous ceux qui puissiez nous sauver.
d) *Il n'y a que les braves gens ceux qui y laissent la peau.
(10) b) J'aime celui qui m'aime.

Cela signifie-t-il que les remarques de K. Sandfeld doivent être purement et simplement écartées? Au contraire, lorsqu'il indique que ces tours ne peuvent être interprétés comme une relative "classique", ses observations nous semblent même tout à fait pertinentes et fondées. Pour les besoins de la démonstration, nous neutraliserons temporairement la restriction:

- (11) a) Sur la table, il y a le vase qui est cassé.
(Question implicite: *sur la table il y a quoi/lequel?*)
Dans cet exemple, qui permet une interprétation déterminative ou appositive, c'est uniquement l'existence d'un objet non encore identifié qui est posée.
(12) a) Il y a le vase qui est cassé.
(Question implicite: *Qu'est-ce qui se passe?*)
Ici, par contre, thème et prédicat de l'énoncé sont introduits pour la première fois par *il y a* dans la situation d'énonciation.

En réintroduisant la formule restrictive *ne ... que*, on obtient

- (11) b) Sur la table, il n'y a que le vase qui est cassé.

où (11 b) pourrait approximativement être glosé par: *sur la table, il n'y a rien d'autre que le vase, qui est cassé*, et

- (12) b) Il n'y a que le vase qui soit cassé.

En paraphrasant (12 b) on aurait alors: *seul le vase est cassé (et pas le compotier)*.

Dès lors, si le SN précédant la relative dans l'exemple (12) peut parfaitement être considéré comme son antécédent, nous ne pouvons suivre C. Touratier (1980: p. 339-340) lorsqu'il interprète ce type de relative comme une appositive.

Une telle conclusion n'a rien d'insolite ou d'exceptionnel. En vérité, elle ne fait que confirmer une évidence qui s'est de plus en plus imposée au cours des dernières années: à savoir que toute relative ne peut être purement et simplement assimilée à une déterminative ou à une appositive. P. Le Goffic en arrive même à distinguer "non pas deux mais cinq ou mieux *n* types de relatives ayant en commun de reposer sur des chaînes d'identifications. La théorie classique des deux types n'est qu'un cas particulier, et ne saurait valoir comme théorie d'ensemble pour toutes les relatives" (*Ambiguïté linguistique et activité du langage*, p. 509).

A partir d'une série de travaux sur la question, tels ceux de C. Fuchs et J. Milner (1979: p. 109-110) ou de H. Prebensen (1982: p. 98-101) il est possible de relever un certain nombre de constructions relatives difficilement réductibles à l'opposition classique déterminative/appositive. Trois ensembles s'imposent d'emblée:

a) Les relatives "attributives" après les verbes de "position" ou de "perception" (comprenant e.a. le présentatif *voilà*):

- (13) a) Je vois Jean qui attend.
 b) Il est là qui t'attend.
 c) Le voilà qui arrive.

b) Les tours "existentiels" avec *c'est* et *il y a*:

- (14) a) Il y a Jean qui monte l'escalier.
 b) C'est Jean qui monte l'escalier.

c) Les relatives "indépendantes":

- (15) a) Et Pierre qui n'arrive toujours pas!
 b) Un pneu qui éclate à 100 à l'heure, et c'est la catastrophe.

Les tours existentiels *y* occupent à l'évidence une position charnière entre le procès de relativation à partir d'une phrase simple (exemple 15) et la nominalisation d'une proposition au sein d'une autre proposition au moyen de la relativation (exemple 13). Dans les énoncés (14) également, "la présence du relatif s'explique par un processus de relativation à partir d'une phrase simple" (H. Prebensen, 1982: p. 99). Ceci explique pourquoi certains auteurs parlent de "fausses relatives" (C. Fuchs et J. Milner, 1979: p. 109). Toutefois, l'élément détaché est intégré dans une structure phrastique nucléaire

(*c'est X; il y a X*), ce qui rapproche le modèle (14) des "attributives" (cf. le présentatif *voilà* qui présente un fonctionnement analogue aux verbes de "perception"). En tout état de cause, la fonction de la relativation dans les tours étudiés ne peut être saisie qu'en la rattachant à la valeur des présentatifs *c'est* et *il y a*.

2. Le modèle restrictif étudié par K. Sandfeld se rattache nettement aux constructions introduites par le présentatif *il y a* dans la mesure où les rares verbes régissants divergents peuvent être considérés comme une expansion sémantique de *il y a* (*je ne connais que; je ne vois que = d'après moi, sur la base d'une perception physique et intellectuelle, il n'y a que ...*)

(7) Je ne connais que Fustel de Coulanges qui ait protesté contre un si dangereux entichement.

(16) Je n'ai vu que Lady Dolby qui fût aussi bien habillée.

(Gyp; cité par K. Sandfeld, *Les propositions subordonnées*, § 85, p. 135.)

D'autre part, nous venons de constater que ces constructions manifestent des analogies incontestables sur le plan syntaxique comme sur le plan sémantique avec les tours introduits par *c'est*. Or, *c'est* peut amorcer deux sortes de modèles (cf. M.-L. Moreau, *C'est. Etude de syntaxe transformationnelle*):

*c'est*₁: Le modèle "présentatif" au sens propre du mot, dérivé de phrases avec détachement (*X, c'est Y*), mais où l'un des éléments n'est plus explicite dans la proposition mais est intégré dans le contexte.

(17) Ça, c'est le canari dont tu m'as parlé.

Dans ces structures *X, c'est Y, c'est* permet seulement l'identification du prédicat par rapport au thème présent dans le texte ou intégré dans le contexte;

*c'est*₂: les constructions clivées (*c'est X qui Y*) permettent également l'identification d'un élément, mais par rapport à un argument prédéterminé dans la situation d'énonciation. Ce dernier peut être repris par *Y*

Il y a quelqu'un qui *Y*.

– Qui est-ce que c'est?

C'est X qui Y

ce qui produit alors des énoncés comme l'exemple (18 a):

(18) a) C'est Jean qui a rencontré Maria.

Mais l'argument peut aussi n'être présent que dans un "méta-énoncé" (C. Fuchs et J. Milner, 1979, p. 110)

Il y a quelque chose qui se passe.
 – Qu'est-ce que c'est?
 C'est que P

On obtient alors des énoncés comme l'exemple (18 b):

(18) b) C'est que Jean a rencontré Maria.

Une distinction similaire peut être opérée en ce qui concerne les tours introduits par *il y a*. Mais contrairement au tour avec *être* qui accentue la "valeur plénière de position de l'idée regardée comme existante" (G. Moignet, 1981: § 498, p. 280), *avoir* n'est qu'un verbe "posant l'existence de l'être désigné par le substantif qui le suit – son objet – par rapport à l'être désigné par ce qui le précède – son sujet –" (Ibid., § 506, p. 283). Mais, comme la formule *il y a* réduit sémantiquement le sujet à l'"impersonnel", la construction aura essentiellement une valeur descriptive, marquant "l'émergence pure d'un phénomène" (J.-C. Chevalier, 1969: p. 85). "*Il y a* dénote la présence d'un être ou d'une chose comme un fait qui nous est imposé" (R.-L. Wagner, 1980: p. 89).

*il y a*₁: la construction se limite (*il* "impersonnel") à affirmer l'existence de l'objet introduit par *avoir* dans l'univers (*y*) du discours (cf. M. Rothenberg, 1971: p. 103 et p. 106-108 distingue également les deux types de constructions en *il y a*).

(19) Il y a des insultes auxquelles on ne s'attend pas.

*il y a*₂: dans la construction *il y a que P / il y a X qui Y*, le présentatif *il y a* voit sa puissance encore réduite jusqu'à ne plus introduire qu'une sorte de premier repérage dans la situation d'énonciation.

Qu'est-ce qui se passe? De quoi parle-t-on?
 – Il y a que P.

Ce repérage est réalisé à travers *P* même (*il y a que P*) (20 a) ou à travers un argument (*X*) de la proposition (*il y a X qui Y*) (20 b). Dans ce dernier cas, l'extraposition vise en général à opposer le sujet au prédicat¹ et ne permet en aucun cas le détachement d'un S. Prép, ce qui est compréhensible dans la mesure où *il y a* porte essentiellement sur "l'émergence d'un phénomène et non sur ses modalités" (J.-C. Chevalier, 1969: p. 86).

(20) a) Il y a que Jean a rencontré Maria.
 b) Il y a Jean qui a rencontré Maria.

1: Le tour *il y a X que Y* semble tout à fait exceptionnel. M. Rothenberg (1971: p. 106) cite un exemple mais il s'agit d'une phrase forgée par l'auteur..

S'il existe incontestablement un parallélisme syntaxique et sémantique entre les constructions *c'est*₂ et *il y a*₂, qui nous intéressent plus spécifiquement, elles ne remplissent pourtant pas exactement, comme nous venons de le démontrer, la même fonction dans l'énoncé. J. Damourette et E. Pichon constataient déjà avec beaucoup de sagacité que, dans le cas de *il y a*, "ni le soubassement, ni le phénomène ne sont antérieurement connus par l'allocutaire. Tout le fait est nouveau pour lui" (*Des mots à la pensée*, IV, § 1553, p. 556), alors que avec *c'est*, "le phénomène est connu, mais il y a doute sur l'attribution de ce phénomène à telle ou telle substance, et le rôle propre de la phrase est précisément d'effectuer cette attribution" (*Ibid*, p. 557). Tandis qu'*il y a*₂ réalise un repérage énonciatif de premier niveau, *c'est*₂ se situe déjà à un niveau second, puisqu'il effectue le repérage dans le cadre d'une détermination préalable. La différence de repérage énonciatif est encore illustrée par l'aptitude de *c'est*, contrairement à *il y a*, à prendre la forme du pluriel

- (21) Ce sont les Durand qui ont rencontré Maria.
[Il y a *des gens* qui ont rencontré M. → Qui? → *Ce sont X qui Y.*]
- (22) Il y a les Durand qui ont rencontré Maria.
[Qu'est-ce qui se passe? → *Il y a X qui Y.*]

3. Si nous revenons à la formulation restrictive, nous conviendrons avec G. Van Hout (1974: p. 176) qu'elle est nucléaire, c'est-à-dire qu'elle marque l'exclusivité d'un terme particulier de la proposition.

- (23) a) Jean a rencontré Maria à Paris.
b) Jean n'a rencontré Maria qu'à Paris.
c) Jean n'a rencontré que Maria à Paris.

Comme le *ne* doit précéder le verbe de la proposition et que l'ordre des éléments ne peut être inversé, la restriction en *ne ... que* ne s'applique en outre qu'aux éléments du prédicat. Pour restreindre le sujet, il faudra avoir recours au mot *seul*

- (23) d) *Que Jean n'a rencontré Maria à Paris.
e) Seul Jean a rencontré Maria à Paris.

Lorsque la lexis est introduite dans la situation d'énonciation par *il y a*, le caractère de la restriction en *ne ... que* est encore accentué par le détachement du terme sur lequel elle porte:

- (24) a) Il y a que Jean a rencontré Maria à Paris.
b) Il n'y a que Maria que Jean ait rencontré à Paris.
c) Il n'y a qu'à Paris que Jean ait rencontré Maria.

Contrairement à l'énoncé (23 d) même le sujet peut être mis dans ce cas-ci à la forme exclusive, grâce à la nominalisation imposée à la proposition par

il y a. Ceci permet d'éviter les termes *seul* et *seulement* qui connaissent un sémantisme et un fonctionnement syntaxique plus complexe².

(24) d) Il n'y a que Jean qui ait rencontré Maria à Paris.

Le caractère nécessairement nucléaire de la transformation restrictive explique par la même occasion la variété des termes extraposés possibles, alors qu'une limitation assez stricte caractérisait les tours "existentiels" (*il y a que P* et *il y a X qui Y*).

D'un point de vue sémantique, la restriction contient non seulement une visée négative interrompue avant d'avoir franchi le seuil de la négation (*Jean n'aime que Marie = Jean n'aime personne d'autre*); elle exprime également une information positive (= *Jean aime Marie*) (cf. O. Ducrot, 1972: p. 153). L'utilisation du tour "existantiel" permet précisément, non seulement de marquer la valeur de négation interrompue de la restriction (par l'extrapolation de l'élément restreint), mais également de souligner son apport informatif (grâce au présentatif *il y a*).

Il nous reste à tenter de formuler une explication pour l'homologie syntaxique entre les clivées et les tours restrictifs avec *il y a* (exemples (1) à (3)). Deux arguments peuvent être avancés:

— Les propositions relativées des deux types sont nominalisées dans un contexte phrastique similaire: *ce* "signe d'appel" et *il* "impersonnel"; *être* et *avoir* à valeur existentielle. Les contraintes sémantiques et syntaxiques limitées de l'énoncé régissant permettent par conséquent l'identification "en fonction" du syntagme prépositionnel après *c'est* (*c'est PREP X QUE Y*) et sa présentation exclusive après *il y a* (*il n'y a que PREP X QUE Y*).

— L'analogie du cadre syntaxique met en valeur le résultat fort similaire des deux types de repérages énonciatifs sur l'élément extraposé. Avec *c'est*, l'identification d'un terme par rapport à un "méta-énoncé", préalablement repéré dans la situation d'énonciation, isole cet élément face à une série d'autres éléments possibles:

2: Considérons les exemples suivants:

- a) Pierre bat seulement sa sœur.
- b) Pierre seul peut venir.

Dans le cas de l'exemple (a), *seulement* restreindra le SN complément ou le verbe d'après l'insertion d'une pause, d'une rupture d'intonation avant ou après l'adverbe (interprétation (a 1): *Pierre bat sa sœur mais pas son frère*; interprétation (a 2): *Pierre bat sa sœur mais ne la tue pas*).

Lorsqu'il y a rupture d'intonation dans l'énoncé (b), *seul* n'introduit plus une restriction ((b 1): *Pierre seulement peut venir*) mais plutôt une apposition ((b 2): *Pierre, qui est seul, veut venir*) (cf. M. Piot, 1975: p. 231 et p. 237).

Qui est-ce qui ...? Jean, Paul, Pierre ...
 – C'est Jean qui ...

Il y a que P présuppose par contre que les éléments introduits ne sont pas connus par l'allocutaire mais la restriction *ne ... que* indique que le locuteur soupçonne que le destinataire interprétera un des termes de l'énoncé d'une façon trop extensive. *Ne ... que* isole dès lors d'emblée un terme de *P* comme exclusif au sein de *P* (cf. "l'attente sous-jacente annulée": H. Nølke 1980: p. 20).

Qu'est-ce qui se passe?
 – *Il y a que P*, mais dans *P*, seul *X* se rapporte à *Y*
 – *Il n'y a que X qui Y*.

Ainsi, l'effet de sens du tour *il n'y a que X qui Y* se rapproche sensiblement de celui des clivées.

A travers l'étude du tour particulier *il n'y a que X qui*, il est apparu une fois de plus combien les différentes constructions présentatives sont liées entre elles, autant du point de vue syntaxique que de celui du sens. Plus que jamais, et malgré d'importantes contributions dans ce sens, une syntaxe générale des tours présentatifs s'impose. Nous osons espérer que cette étude concourra modestement à cet ambitieux projet.

M. Pierrard
 Wilrijk, Belgique

Résumé

L'étude du tour *il n'y a que X qui* permet de faire un certain nombre de remarques concernant la syntaxe des relatives et le fonctionnement de la restriction en *ne ... que*. A travers l'examen des rapports entre les différents types de présentatifs, l'article essaie de préciser les convergences qui s'imposent entre le modèle en *il y a* et les "clivées".

Bibliographie

- Chevalier (J.-C.), "Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs", dans *Langue française*, 1, février 1969, p. 82-92.
 Damourette (J.) et Pichon (E.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. 1911-1940*, Paris, d'Artrey, s.d.
 Ducrot (O.), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
 Fuchs (C.) et Milner (J.), *A propos des relatives. Etude empirique des faits français, anglais et allemands, et tentative d'interprétation*, Paris, SELAF, 1979.

Qui est-ce qui ...? Jean, Paul, Pierre ...
 – C'est Jean qui ...

Il y a que P présuppose par contre que les éléments introduits ne sont pas connus par l'allocutaire mais la restriction *ne ... que* indique que le locuteur soupçonne que le destinataire interprétera un des termes de l'énoncé d'une façon trop extensive. *Ne ... que* isole dès lors d'emblée un terme de *P* comme exclusif au sein de *P* (cf. "l'attente sous-jacente annulée": H. Nølke 1980: p. 20).

Qu'est-ce qui se passe?
 – *Il y a que P*, mais dans *P*, seul *X* se rapporte à *Y*
 – *Il n'y a que X qui Y*.

Ainsi, l'effet de sens du tour *il n'y a que X qui Y* se rapproche sensiblement de celui des clivées.

A travers l'étude du tour particulier *il n'y a que X qui*, il est apparu une fois de plus combien les différentes constructions présentatives sont liées entre elles, autant du point de vue syntaxique que de celui du sens. Plus que jamais, et malgré d'importantes contributions dans ce sens, une syntaxe générale des tours présentatifs s'impose. Nous osons espérer que cette étude concourra modestement à cet ambitieux projet.

M. Pierrard
 Wilrijk, Belgique

Résumé

L'étude du tour *il n'y a que X qui* permet de faire un certain nombre de remarques concernant la syntaxe des relatives et le fonctionnement de la restriction en *ne ... que*. A travers l'examen des rapports entre les différents types de présentatifs, l'article essaie de préciser les convergences qui s'imposent entre le modèle en *il y a* et les "clivées".

Bibliographie

- Chevalier (J.-C.), "Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs", dans *Langue française*, 1, février 1969, p. 82-92.
 Damourette (J.) et Pichon (E.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. 1911-1940*, Paris, d'Artrey, s.d.
 Ducrot (O.), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
 Fuchs (C.) et Milner (J.), *A propos des relatives. Etude empirique des faits français, anglais et allemands, et tentative d'interprétation*, Paris, SELAF, 1979.

- Le Goffic (P.), *Ambiguïté linguistique et activité du langage. Contribution à une étude historique et critique des conceptions sur l'ambiguïté du langage et à l'élaboration d'une théorie linguistique de l'ambiguïté avec application au français*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VII, 1981.
- Moignet (G.), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- Moreau (M.-L.), *"C'est". Etude de syntaxe transformationnelle*, Mons, Editions universitaires de Mons. Série sciences humaines, 1976.
- Nolke (H.), "Le champ comme notion linguistique et son utilisation illustrée par un examen de *ne ... que*", dans *Revue Romane*. XV, 1, 1980, p. 14-36.
- Piot (M.), "Les "restrictions" *ne ... que* et *seul(e)(s)* (aperçu à partir de leur distribution)", dans *Recherches linguistiques*, 3, janvier 1975, p. 226-264.
- Prebensen (H.), "La proposition relative dite attributive", dans *Revue Romane*, XVII, 1, 1982, p. 98-117.
- Rothenberg (M.), "Les propositions relatives à antécédent explicite introduites par des présentatifs", dans *Etudes de linguistique appliquée*, NS 2, 1971, p. 102-107.
- Sandfeld (K. R.), *Syntaxe du français contemporain. II. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 1936.
- Touratier (C.), *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck, 1980.
- Van Hout (G.), *Franc-Math. Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne*, III, Paris, Didier, 1974.
- Wagner (R.-L.), *Essais de linguistique française*, Paris, Nathan, 1980.